

billet de la direction

de l'École spécialisée du Ceras



Veuillez consulter le site www.ceras.ch afin de lire les articles parus dans les quotidiens locaux; ils reflètent fort bien l'état d'esprit et l'atmosphère qui ont régné lors de cette cérémonie. De plus, quelques informations supplémentaires quant au parcours de ces élèves se trouvent dans le rapport annuel de l'UF, que vous retrouverez également sur notre site.

Depuis la rentrée scolaire 2012 – 2013, l'UF a accueilli trente-sept nouveaux élèves, dont dix dans l'antenne de La Chaux-de-Fonds, dix dans l'antenne de Neuchâtel, dix dans l'antenne de Delémont et sept dans celle de Tavannes. À fin octobre 2012, l'effectif total est de cent-six élèves. Pour plus de détails concernant la provenance des élèves, les types de formations et les effectifs respectifs de chaque antenne, nous vous prions de vous référer au rapport complet se trouvant sur le site www.ceras.ch.

Cette croissance continue (bien que légèrement moins marquée cette année à la suite de plusieurs non entrées en matière pour des demandes d'accompagnement parvenues durant l'été), ainsi que le nombre toujours plus élevé de demandes d'admission, demeurent un sujet de réflexion et de questionnements sur la pertinence d'agrandir notre structure à l'avenir... ou, au contraire, de maintenir l'effectif actuel et, par conséquent, de refuser de nombreuses sollicitations de jeunes susceptibles de bénéficier de notre aide. En effet, la qualité de l'encadrement liée à une structure sans gigantisme, la mobilité et la souplesse de fonctionnement qu'offrent nos antennes de proximité, sont des éléments essentiels du concept de l'UF qu'il s'agit de ne pas mettre en péril. Toutefois, comment répondre aux besoins avérés de jeunes gens et jeunes filles rencontrant des troubles du langage, un déficit d'attention ou encore des troubles sensoriels ? La question demeure pour l'instant ouverte...

Une autre préoccupation, déjà mentionnée dans le rapport annuel 2011, est celle de la transition formation-emploi. Si plusieurs apprentis sont capables de se confronter à la recherche d'un travail comme tout autre jeune adulte terminant son cursus de formation professionnelle, quelques-uns demeurent encore très fragiles face à cette tâche. Cette prestation d'accompagnement vers l'emploi fait l'objet d'une réflexion initialisée cet automne et devra encore être définie avec les OAI.

Enfin, suite au transfert de compétences de l'Ofas vers les offices cantonaux AI (selon l'application de la 6ème révision de la Loi sur l'assurance invalidité), les négociations d'une nouvelle convention tarifaire avec l'OAI du canton de Neuchâtel sont entamées et se déroulent dans un état d'esprit constructif. Cette convention devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2013. Nous espérons que cette décentralisation nous permettra de conserver notre dynamisme et notre efficacité dans le soutien apporté aux jeunes bénéficiaires, sans tomber dans les travers d'un système porté sur des aspects très administratifs et procéduriers, comme le veut de plus en plus notre système politico-économique actuel. Cette année se termine sur de nombreuses satisfactions. Celle, primordiale à nos yeux, réside dans la réussite de jeunes en difficultés d'apprentissage qui parviennent à s'insérer dans le circuit de l'économie libre et, ainsi, à être reconnus sur les plans professionnel, personnel et social. Telle est la mission de l'UF que nous nous attachons à poursuivre et à faire évoluer ces prochaines années.

Nous ne saurions terminer ce billet sans remercier encore une fois les membres du Conseil de fondation et du Comité exécutif de leur grande confiance et de leur soutien, l'ensemble des collaborateurs pour leur investissement au quotidien au sein de l'UF et tous nos partenaires pour leur engagement remarquable en faveur de la formation professionnelle et de l'insertion.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2012
Alain Droxler / Jean-François Iseli

Madame, Monsieur,
Chère lectrice, cher lecteur,

Plusieurs chantiers ouverts en 2011 ont pu être menés à terme ou poursuivis de manière positive en 2012. Que cela concerne la prise en charge des élèves scolarisés au Ceras, les prestations externes pour des élèves en situation de handicap relevant de la mission de notre fondation (unité ambulatoire de langage, unité ambulatoire de traitement, appui intégratif, aides pédagogiques par l'informatique), la mise en place d'ateliers d'échanges avec les enseignants de l'école ordinaire ou des aménagements administratifs concernant la gestion de l'établissement, nous saluons la grande capacité d'adaptation, la motivation et l'énergie positive que les collaborateurs de l'école spécialisée (ci-après ES dans le texte) développent pour mener à bien la mission de la fondation.

Suite à une sollicitation de l'Office de l'enseignement spécialisé en décembre 2011, nous nous sommes attelés à mettre en place une nouvelle prestation destinée à des enfants souffrant d'infirmité motrice cérébrale (IMC) et délivrée par des ergothérapeutes dans le cadre de l'école ordinaire. Ces élèves souffrent de problèmes moteurs très souvent liés à d'autres troubles qui entravent leur autonomie et leur indépendance. La poursuite d'un parcours scolaire ordinaire dépend donc forcément d'aménagements indispensables. Au travers de leur simplification directement dans la classe, les ergothérapeutes consacrent leurs interventions à:

- sensibiliser les enseignants aux difficultés spécifiques des enfants IMC,
- fournir à l'élève des outils compensatoires et lui apprendre à les utiliser,
- proposer un aménagement des locaux,
- adapter les places de travail et le matériel scolaire.

Les premières interventions démontrent qu'il est tout à fait possible et nécessaire d'envisager de telles collaborations et nous tenons à remercier sincèrement nos partenaires de l'école ordinaire.

Certaines interventions touchent un petit nombre d'élèves, mais sont néanmoins indispensables dans les situations où une intégration à l'école ordinaire est souhaitée. Pour nos collaborateurs, ces prestations délivrées à l'extérieur sont très enrichissantes et permettent d'établir des liens avec la pratique professionnelle institutionnelle.

À la rentrée d'août 2012, l'école spécialisée s'est dotée d'une onzième classe. En effet, après avoir étudié 33 demandes d'admission et 2 demandes de transfert pour le Ceras, la commission d'indication de l'OES a retenu 23 dossiers comme hautement prioritaires ou prioritaires pour une scolarisation spécialisée. Au mois de mars, les quelques places prévues pour l'accueil de nouveaux élèves neuchâtelois étaient

Formation élémentaire 7.55%
8 élèves

bien insuffisantes pour répondre à de tels besoins. Soucieuse de l'avenir de ces enfants, la fondation a étudié la possibilité d'ouvrir une classe supplémentaire qui permettrait d'accueillir une majorité de jeunes dont les situations avaient été jugées urgentes et a déposé une demande au département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) afin d'obtenir son aval dans ce projet. Grâce à l'accord du département reçu en juin, nous avons pu accueillir 8 élèves supplémentaires le 20 août.

Tableau récapitulatif des prestations fournies par l'ES du Ceras et du nombre de personnes concernées ces trois dernières années:

Prestations	2010-2011	2011-2012	2012-2013
École spécialisée	81 élèves	82 élèves	90 élèves
Unité ambulatoire de langage	27 élèves	34 élèves	34 élèves
Unité ambulatoire de traitement	~110 patients	~120 patients	~140 patients
Appui intégratif	---	3 élèves	4 élèves
Aides pédag. par l'informatique	4 élèves	12 élèves	18 élèves
Appui spécialisé ergothérapie	---	3 élèves (avr.-juill.)	4 élèves
Ateliers d'échanges	---	24 enseignants	20 enseignants

Si nous scolarisons actuellement 90 élèves issus des cantons Bejune, nous devons nous rendre à l'évidence que pour l'instant les demandes d'admission ne vont pas en diminuant. Dès le mois de septembre, des parents d'élèves prennent contact avec l'ES pour se renseigner quant aux démarches à entreprendre pour pouvoir scolariser leur enfant au Ceras. Ils partagent trop souvent des sentiments douloureux liés à un manque de reconnaissance des difficultés de leur enfant.



UF, répartition par type de formation au 1^{er} sept. 2012

AFP 26.41%
28 élèves

CFC 31.13%
33 élèves

Suivi post-formation 2.93%
3 élèves

Années d'orientation et préparatoire 21.7%
23 élèves

Formation pratique en entreprise 10.38%
11 élèves

À l'heure où les différents cantons travaillent à la réorganisation de leurs systèmes scolaires pour mettre en œuvre Harnos, nous souhaitons vivement que la place des élèves en difficulté ne soit pas oubliée et que des solutions soient prévues pour permettre aux jeunes, souffrant de troubles du langage et des apprentissages, d'être reconnus dans leur handicap.

En juillet 2012, l'équipe de direction de l'ES bouclait, après 18 mois de fonctionnement, une première année scolaire complète. Grâce à des collaborateurs dévoués et passionnés, nous travaillons avec plaisir et motivation pour faire fonctionner l'école et permettre une prise en charge adaptée à des élèves riches de leur singularité. Nous remercions les employés de l'ES et les élèves de ce qu'ils nous apportent et des efforts qu'ils fournissent, tous dans la perspective de favoriser l'intégration professionnelle et sociale à long terme

La Chaux-de-Fonds, octobre 2012
Pierre Guillaume-Gentil / Raymond Studer

collaborateurs

État du personnel au 1er septembre 2012

ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directrice **Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann** Directeur **Raymond Studer** Médecin responsable **Vacant** Responsable administratif **Stéphane Sieber** Secrétaire **Liliana Pereira Cardoso** Secrétaires-réceptionnistes **Laureen Desaulles**, **Eva Spichiger** Secrétaire-comptable **Anne-Lise Dubois-Evard** Secrétaire médicale **Nicole Cuenat-Romailier**

UNITÉ SCOLAIRE, ÉDUCATIVE ET DE TRAITEMENT

PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteurs/trices **Christine Arm Emery**, **Jean-Fred Boillat**, **Catherine Brossin-Junod**, **Aurélien Diethelm-Bürgi**, **Sandrine Donini**, **Valérie Gammeter**, **Baptiste Lerjen**, **Anouk Pipoz**, **Émilie Raemy-Duroux**, **Joëlle Rosé Odiet**, **Manuel Streiff**, **Robin Thévenaz**, **Claude-Alain Thomann**, **Fabienne Tillmann Hunkeler** Décharges horaires et remplacements **Christine Arm Emery**, **Nadège Guenat**, **Zohra Schmid-Boukhiran** Enseignante **EFA** et **ACT** **Christiane Flückiger** Enseignant **EPS** **Mario Jorge Moreira Da Costa**

PERSONNEL ÉDUCATIF

Accueil hors périodes scolaires **Martine Brusa**, **Karin Cuhe-Müller**, **Martial Debély**, **Myriam Evard-Hildbrand**, **Karine Lagoute**, **Erika M Poy-Geiser**, **Marianne Piaget**, **Caroline Salvi**, **Arlette Schwarz-Perdriset**, **Martin Wilhelm**, **Pierrette Willen-Matthey** Interventions en milieu scolaire et APS **Michel Amez-Droz**, **Valérie Scheurer Pelot PEC** Michel Amez-Droz, **Aline Christ**, **Réjane Roulet** Veilleur **Martin Wilhelm** Animateur **Martial Debély** Assistantes socio-éducatives **Martine Brusa**, **Karin Cuhe-Müller**, **Arlette Schwarz-Perdriset** Remplaçante **Micheline Studer-Fahrny**

PERSONNEL THÉRAPEUTIQUE

Ergothérapeutes **Hélène Artl**, **Caroline Bandelier** Meystre, **Christine Ercolani-Wilhelm**, **Eveline Erding-Kretzschmar**, **Linda Frey**, **Annamarie Guye-Jucker**, **Élisabeth Litsios-Nicole**, **Joanne Roth**, **Anne Ruchti**, **Céline Turuvani** Orthophonistes **Marion Bassin**, **Lucas Baumann**, **Anne-Laure Develley**, **Maude Catlin**, **Marie-France Paillard Dind**, **Elsa Rouvinez Vonlanthen**, **Diana Silva** Physiothérapeutes **Christine Gisiger-Güder**, **François Hans**, **Stefanie Küng** Ezzine Psychologue **Virginie Béguin**

PERSONNEL DE MAISON

Conciergerie résident **Eddy Rognon** Conciergerie **Alain Pilati** Conciergerie antenne d'ergothérapie du Littoral **Corinne Molliet-Bürgi** Aides concierges **Monique Amez-Droz-Rickli**, **Aldina Gomes Feliciano** Apprenti **Nicola Rea** Employée de maison **Catherine Dubois-Duèlet** Chef de cuisine **Georges-Henri Singelé** Cuisinier en diététique **Cédric Linder** Aide de cuisine **Aldina Gomes Feliciano** Apprenti cuisinier **Alexandre Weber**

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE

PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteur/trices **Marceline Calame Ruffieux**, **Claudine Dégerine**, **Sandrine Donini**, **Myriam Robert-Nicoud-Charrière**, **André Tissot-Daguette** AIDES PÉDAGOGIQUES PAR L'INFORMATIQUE (API) **Animateur API** **André Tissot-Daguette**

COLLABORATEURS DE L'EXTÉRIEUR

CNPea et Centre de psychomotricité **Médecin psychiatre** **Christine Angele Burkhard** Psychothérapeutes **Valérie Béguin**, **Enrique Macho** Thérapeute en psychomotricité **Letitia Besomi**

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directeur pédagogique **Alain Droxler** Directeur administratif et financier **Jean-François Iseli** Secrétaire **Sandrine Di Nanno** Secrétaire-comptable **Annamaria Baer-Personeni** Apprenti/stagiaire **Vacant** RESPONSABLES D'ANTENNE

Formateurs/trice responsable d'antenne **Véronique Buchwalder-Rais**, **Giancarlo La Grutta**, **Fabrice Miglorini**, **Olivier Spaetig**

PERSONNEL ENSEIGNANT

Enseignant(e)s **Christine Arm Emery**, **Élie Babey**, **Arnaud Favre**, **Myriam Favre-Gaillie**, **Johannes Perritaz** Soutien scolaire **Vacant** FORMATEURS **Formatrices** **Viviane Cerf-Mételle**, **Patricia Pizzera-Grossenbacher**, **Patrizia Sepulcri Iseli**, **Chantal Von Allmen-Iseli** Formatrices ergothérapeutes **Florence Bulliard**, **Rosalie Fontaine**, **Anne-Dominique Huot-Comisso**, **Rachel Jatton**, **Myriam Jobin-Gobbi**, **Agnès Lovis-Keller**, **Maya Moretti**, **Estelle Monney**, **Jennifer Perret**, **Chantal Schneider-Bonhôte** Formateurs MSP **Claude Beuret**, **Jean-Marc Bühler**, **Hubert Crelier**, **Lucas Gloor**, **David Gueissaz**, **Gérard Pfeiffer** Intervenant **Mirko Calabrese**

PERSONNEL DE MAISON

Concierges **Almerinda Coulot-Silva**, **Francisco Cundins Caamano**, **Emília Moreira Da Silva**, **Rachel Monney-Maillard**

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1er septembre 2012

Représentants de l'Association Cerebral Neuchâtel (parents) **Susanne Avondet**, **Jean-Marie Lack**, vice-président Représentant de l'Association Cerebral Jura (parents) **Fabien Barelli** Représentant de insieme & Cerebral du Jura bernois (parents) **Michel Jeanneret** Représentantes de dysphasie.ch (parents) **Karin Jacot**, **Anne-Christine Pellissier-Burdet**, secrétaire Représentante de l'Association Dyslexie Suisse **Romande (parents)** **Élisabeth Weber-Pillonel** Représentant de Pro Infirmis **Richard Kolzer** Représentant de la République et canton de Neuchâtel, délégué de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) **Vacant** Représentant de la République et canton du Jura Régis Riat Représentant de la partie francophone du canton de Berne, délégué du Conseil du Jura bernois Antoine Bigler, président Représentante de la commune de La Chaux-de-Fonds **Viviane Houllmann-Traversa** Représentant du milieu de la formation professionnelle **Jean-Luc Portmann** Représentant du monde économique et politique **Bernard Soguel** Représentants du monde patronal **François Nyfeler**, **Vacant** Avec voix consultatives Membres de la direction Représentantes du personnel (voix consultatives) **Anouk Pipoz**, **Chantal Schneider-Bonhôte** Organe de contrôle Fiduciaire **Fiduhai**, La Chaux-de-Fonds Direction administrative et financière **Jean-François Iseli** Secrétaire de séance **Sandrine Di Nanno**

Comité exécutif **Antoine Bigler** président, **Michel Jeanneret**, **Jean-Marie Lack** vice-président, **Anne-Christine Pellissier-Burdet** secrétaire, **Jean-Luc Portmann** Avec voix consultatives **Alain Droxler**, **Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann**, **Jean-François Iseli**, **Raymond Studer** Secrétaire de séance **Sandrine Di Nanno**

le mot du président

Cette fin d'année scolaire nous permet de jeter un regard rétrospectif reconnaissant sur l'énorme travail fourni par notre École spécialisée (ES) et notre Unité de formation professionnelle (UF).

Nos deux institutions ont pratiquement atteint les limites de leurs capacités d'accueil, suite à des demandes d'admission toujours croissantes. À titre d'exemple, de juin 2008 à août 2012, le nombre de jeunes en formation à l'UF a passé de 48 à 108 alors que le nombre de collaborateurs passait, lui, de 25 à 39 (pour 23 EPT), ceci en tenant compte de l'ouverture d'une nouvelle antenne à Tavannes. Pour la même période, l'effectif des élèves de l'ES fréquentant notre école de La Chaux-de-Fonds a passé de 79 à 90 élèves et celui du personnel de 65 à 77. À cela s'ajoutent 60 enfants suivis à l'extérieur de l'institution et 140 patients de notre secteur thérapeutique ambulatoire. Ces chiffres démontrent également combien, depuis des années, notre fondation a essayé de limiter au maximum les coûts. En effet, il n'y a aucune commune mesure entre l'augmentation des élèves et celle du personnel.

Une telle augmentation demande un grand travail de réflexion, d'organisation, d'adaptation, de souplesse, ainsi qu'un engagement sans faille des directions et de tous les collaborateurs, afin de maintenir la philosophie de notre institution. Il s'agit d'adapter les compétences et les connaissances de nos collaborateurs aux besoins particuliers de chacun de nos élèves pour leur proposer un enseignement individualisé et non de leur demander de s'adapter à des structures rigides. Depuis des années, cette méthode porte ses fruits en permettant aux élèves de reprendre confiance en eux, de "re-crocher" au système scolaire et de se préparer au mieux à leur formation professionnelle, ceci souvent dans le cadre de l'UF. L'augmentation continue des demandes d'admission présentées par les services compétents (OES et OAI) ne manque pas de soulever de nombreuses questions au moment où tout le monde parle de l'intégration comme étant la meilleure solution pour les enfants souffrant de handicaps. Nous partageons ce point de vue, mais la réalité démontre cependant que des centres de compétences spécialisés comme le Ceras demeurent indispensables, à l'avenir aussi. Pour essayer de trouver des réponses à ce questionnement, plusieurs groupes de travail mis sur pied par l'État ont réfléchi et présenté des rapports ces dernières années: GRES (groupe de réorganisation des écoles spécialisées), GTI (groupe de travail intégration) sans que des mesures concrètes en découlent pour l'instant. De leur côté, les fondations des Perce-Neige, du Centre pédagogique de Malvilliers et du Ceras ont travaillé ensemble pour réfléchir à une vision d'avenir pour une nouvelle école spécialisée. Ce rapport présentant des pistes de réflexion et les conditions minimales à la création éventuelle d'une seule fondation de droit privé a été récemment envoyé à M. le Conseiller d'État Gnaegi. Nous souhaitons trouver des solutions en partenariat avec le DECS. Je voudrais remercier très sincèrement Mme Anne-Christine Pellissier et M. Jean-Marie Lack, membres du Comité exécutif, pour les très nombreuses heures passées à réfléchir avec compétence à l'avenir des écoles spécialisées, toujours dans le souci de défendre le bien-être des enfants victimes de handicaps. Pourtant, là-aussi, nous atteignons nos limites car il est de plus en plus difficile, pour des bénévoles, de justifier leur absence du travail pour leur engagement social et ce, durant de nombreuses demi-journées. Pour terminer, je voudrais remercier très chaleureusement les directions, chacune et chacun de nos collaborateurs, ainsi que mes collègues du Conseil de fondation, pour leur engagement en faveur du Ceras et des enfants et adolescents qui nous sont confiés.

Les Reussilles, octobre 2012
Le président, Antoine Bigler
le texte complet figure sur le site www.ceras.ch

P.P.

Port Payé

2300 La Chaux-de-Fonds

contacts



École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement
direction administration
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17 Fax 032 967 97 18
E-mail: es.ceras@ne.ch
CCP: 12-423568-7

Antenne d'ergothérapie du Littoral
8, rue de Neuchâtel, 2034 Pesieux
Tél. et fax 032 730 52 92

Unité de formation professionnelle du Ceras
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 10 Fax 032 910 60 19
E-mail: uf.ceras@ne.ch
CCP: 12-394783-7

Antenne de La Chaux-de-Fonds
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 11 Fax 032 910 60 19
E-mail: giancarlo.lagrutta@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
12, rue de Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15 Fax 032 725 16 40
E-mail: fabrice.migliorini@rpn.ch

Antenne de Delémont
25, route de Bâle, 2800 Delémont
Tél. 032 422 88 87 Fax 032 422 90 82
E-mail: veronique.buchwalder@rpn.ch

Antenne de Tavannes
8, rue de Tramelan, 2710 Tavannes
Tél. 032 483 11 04 Fax 032 483 11 06
E-mail: olivier.spaetig@rpn.ch

www.ceras.ch

bilan consolidé 2011

bilan consolidé au 31 décembre 2011			
N°	Actif	2010	2011
100x	Caisses	5'217.45	9'379.60
101x	Postes	27'452.51	48'547.32
102x	Banques	92'819.35	106'208.98
104x	Dépôt de garantie de loyer	17'616.50	17'677.06
105x	Débiteurs facturation	1'697'890.93	1'764'629.55
106x	Autres débiteurs impôt anticipé	121.25	42'388.15
107x	Stocks	14'940.--	15'940.--
1091	Actifs transitoires	2'353.60	25'850.30
110x	Immeuble exploitation 12-Septembre 11	1'960'100.--	1'913'900.--
110x	Immeuble exploitation Pesieux	277'600.--	275'200.--
110x	Immeuble Coquemène 23	473'030.--	460'360.--
111x	Mobilier, machines, installations	345'300.--	295'550.--
111x	Informatique	54'670.--	51'040.--
112x	Véhicules	93'850.--	69'530.--
1131	Titres	500.--	500.--
1591	Excédent de charges de l'exercice *	4'708'884.79	4'786'046.07
1592	Solde excédent charges exercices précédents	-360'163.10	--.--
Total de l'actif		9'412'183.28	9'882'747.03
N°	Passif	2010	2011
200x	Créanciers	163'988.35	191'470.05
201x	Autres créanciers	--.--	--.--
2021	Compte-courant bancaire BCN trésorerie	1'308'098.98	1'754'128.08
2061	Emprunt hypothécaire État de Neuchâtel	750'000.--	675'000.--
2062	Emprunt hypothécaire BCN Coquemène 23	336'000.--	324'000.--
2063	Emprunt hypothécaire BCN Pesieux	275'800.--	273'000.--
2091	Passifs transitoires	120'637.--	64'040.35
2101	Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
2111	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
2121	Fonds de réserve ES	761'316.05	472'850.80
2121	Fonds de réserve UF	--.--	392'447.35
2122	Fonds de réserve immeuble Coquemène	212'810.30	234'245.15
2501	Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	4'764'873.--	4'808'053.--
2503	Avances reçues s/excédents de charges précédents	25'147.35	--.--
Total du passif		9'412'183.28	9'882'747.03
* excédent charges ES		5'137'801.49	5'295'901.67
* excédent produits UF		-407'481.85	-499'907.07
* bénéfice UI		-21'434.85	-9'948.53
+Total Fondation du Ceras		4'708'884.79	4'786'046.07

compte d'exploitation 2011

compte d'exploitation consolidé						
N°	Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	Correction	PP consolidé
3	Salaires et frais de personnel	5'582'791.80	2'495'404.95	--	--	8'078'196.75
4	Autres charges d'exploitation	1'259'240.37	523'894.15	--	--	1'783'134.52
	Total des charges d'exploitation	6'842'032.17	3'019'299.10	--	--	9'861'331.27
6	Produits d'exploitation	1'546'130.50	3'519'206.17	9'948.53	--	5'075'285.20
	Total des produits d'exploitation	1'546'130.50	3'519'206.17	9'948.53	--	5'075'285.20
	Excédent provisoire ch. et pdts	-5'295'901.67	499'907.07	9'948.53	--	-4'786'046.07
	Subvention AI frais d'exploitation	--	--	--	--	--
	Tarif compensatoire AI	--	-499'907.07	--	--	-499'907.07
	Solde à charge des cantons:	-5'295'901.67	--	--	--	-5'295'901.67
	Neuchâtel	4'290'514.89				
	Jura	448'636.14				
	Berne	544'601.79				
	Vaud	12'148.85				
	part non prise en considération	--				
	Solde final	-5'295'901.67	--	9'948.53	--	-5'285'953.14

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

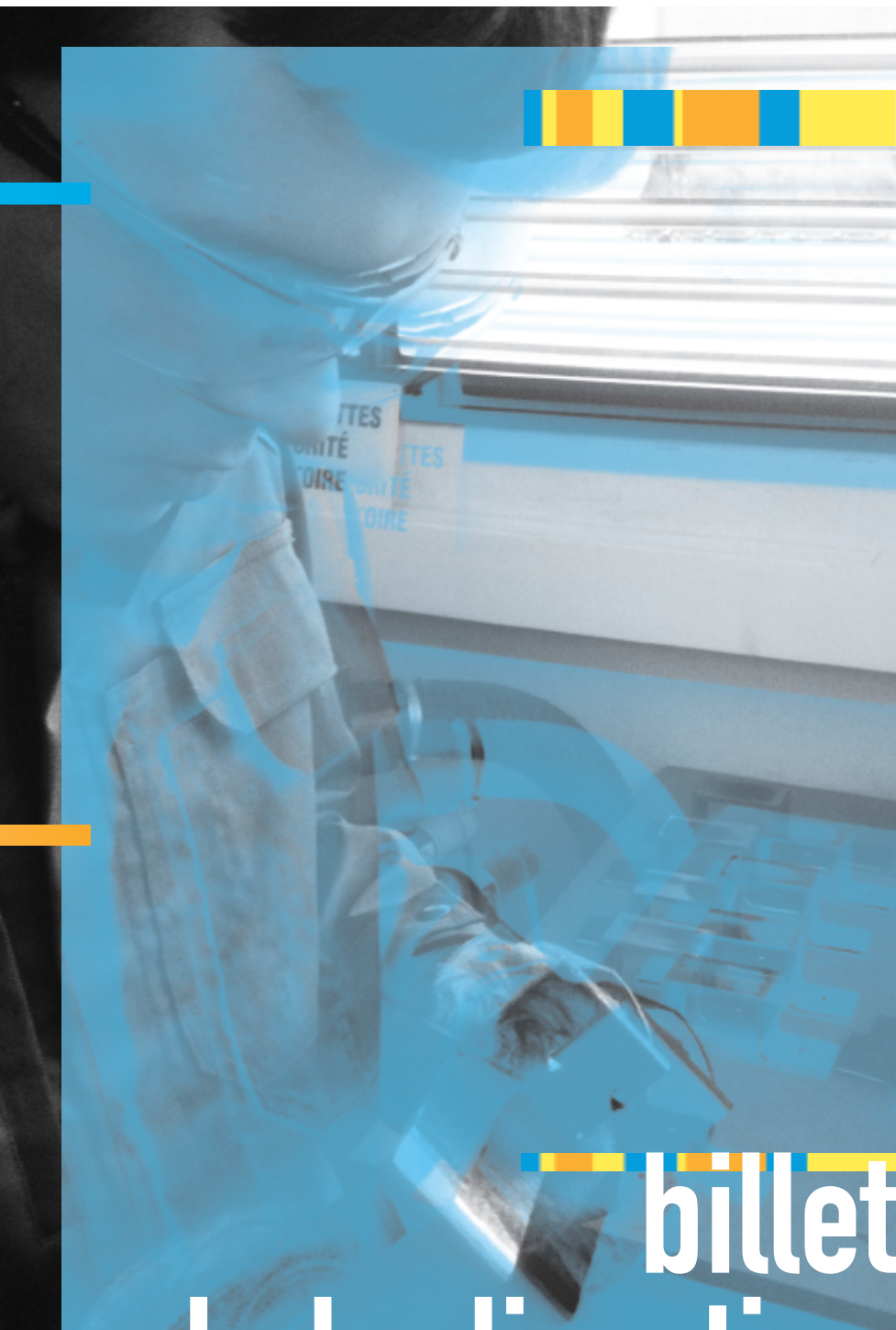
Nombre de journées - Canton	ÉS	UF		
Journées internes	1'052	-		1'052
Journées externes/formation AI	22'855	18'627		41'482
Total journées civiles canton	23'907	18'627		42'534

Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF		
Journées internes	216	-		216
Journées externes/formation AI	4'638	13'358		17'996
Total journées civiles hors canton	4'854	13'358		18'212
Total journées civiles CHS	28'761	31'985		60'746

correspondant à un nbre de jeunes moyen de 78 91 169
Aucun il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant des prestations de notre unité ambulatoire de traitement.

ÉS école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement
UF unité de formation professionnelle
UI unité immobilière

Le bilan et les comptes d'exploitation détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch



billet de la direction

de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

Madame, Monsieur,
Chère lectrice, cher lecteur,

À l'époque où les feuilles de nos belles forêts jurassiennes se sont teintées de couleurs chatoyantes et tourbillonnent au gré des vents, il est temps de nous replonger dans l'année écoulée.

Plusieurs réflexions ont été menées ou sont en cours afin de poursuivre la mission première de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF): l'accompagnement de personnes en difficultés d'apprentissage durant leurs parcours de formation professionnelle en vue d'une insertion réussie dans le premier marché du travail. Pour ce faire, la codirection et l'ensemble des collaborateurs continuent de maintenir et développer des liens rapprochés avec tous les acteurs de chaque antenne: les élèves en phase d'orientation et les apprentis en formation, leur famille, les entreprises formatrices, les organes cantonaux de la formation professionnelle et les offices cantonaux de l'assurance invalidité (OAI).

L'UF continue d'être fortement sollicitée par les OAI de la région Bejune pour accompagner des jeunes en difficultés d'apprentissage.

Nous nous devons de relever les très bons résultats obtenus dans la recherche de places de formations duales durant l'année écoulée, alors que de plus en plus d'acteurs issus de divers organismes étatiques, mais également privés, sont eux aussi dans la course pour décrocher des places de stages et, partant de là, des contrats d'apprentissage.

Ce travail porte ses fruits grâce à une collaboration très étroite avec les tissus économiques de nos régions. En effet, si la formation professionnelle est devenue depuis quelques années un véritable marché, il est essentiel que les entreprises, énormément sollicitées, sachent à qui elles ont à faire et le travail de coaching (terme à la mode s'il en est) est essentiel à la mise en place et au déroulement optimal d'une formation professionnelle réussie. Encore une fois, nous soulignons l'ouverture que démontrent bon nombre d'employeurs à accueillir et accompagner des jeunes rencontrant des difficultés d'apprentissage; c'est tout simplement remarquable dans le contexte actuel, où les termes de récession annoncée, restructuration, mais aussi rentabilité et rendement, sont très souvent mis au premier plan. Depuis la rentrée d'août 2012, plus de cent élèves fréquentent l'UF. Ce chiffre important est révélateur du nombre de jeunes se trouvant dépourvus devant des apprentissages toujours plus exigeants et complexes. Les défis qui nous attendent demeurent donc conséquents, car l'UF se doit de garder à l'esprit que la structure doit sans cesse être revue et repensée en fonction des paramètres liés à l'insertion de personnes dites plus faibles. Nous tentons de le faire avec transparence et honnêteté et sommes désireux de rester à l'écoute des diverses sollicitations externes, tout en étant attentifs à maintenir la qualité de l'accompagnement mis en place. Le travail de réseau et de proximité entre les différents partenaires de la formation professionnelle demeure en ce sens primordial.

Durant l'année 2011 - 2012, l'UF a accompagné nonante-huit élèves. Vingt-sept jeunes (sur trente et un candidats) ont terminé et réussi leur apprentissage et ont été fêtés le 5 juillet dernier, dans les locaux du Club 44 à La Chaux-de-Fonds. Trois ont obtenu une attestation de formation pratique en entreprise, quatre ont reçu une attestation fédérale de formation élémentaire, treize se sont vus remettre une attestation AFP (formation initiale d'une durée de 2 ans) et sept ont obtenu un CFC.

